

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE LAC-BROME**

Le 16 décembre 2019

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Ville de Lac-Brome tenue le lundi 16 décembre 2019**, à 19h, au Centre Lac-Brome, sis au 270, rue Victoria, à Lac-Brome.

Sont présents : mesdames les conseillères Louise Morin et Lucy Gagnon ainsi que messieurs les conseillers Ronald Myles, David Taveroff, et Lee Patterson

Tous formant quorum sous la présidence du maire Richard Burcombe.

Absent : le conseiller Pierre Laplante

Aussi présents : le Directeur général, M. Gilbert Arel, et le Greffier, Me Owen Falquero.

Quinze (15) personnes assistent à la séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1.1 Ouverture de la séance – Informations générales**

Sur constatation du quorum, le maire Richard Burcombe souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle et déclare l'ouverture de la séance à 19h03.

**2019-12-370**

**1.2 Adoption/Modification de l'ordre du jour**

*Il est*

*Proposé par Ron Myles*

*Appuyé par Louise Morin*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

**2019-12-371**

**2. Budget 2020**

Le maire Burcombe fait une allocution préalable à la présentation des prévisions budgétaires de la municipalité pour l'exercice financier 2020 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021, et 2022.

Cette allocution porte sur les projets prioritaires prévus au budget 2020 et est suivie d'une présentation par la Directrice des Finances et de la Trésorerie, madame Caroline Cusson, sur le détail du budget 2020 ainsi que d'une présentation sur le détail du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021, et 2022

ATTENDU la présentation de la Directrice des Finances et de la Trésorerie;

ATTENDU QUE le budget de Ville de Lac-Brome pour l'exercice financier 2020 prévoit des revenus de 15 299 380 \$, des dépenses de fonctionnement de 13 482 220 \$, des dépenses de remboursement en capital et intérêts de 1 169 520 \$, un transfert à l'état des activités d'investissement de 778 230 \$, des revenus de vente d'actifs 150 000 \$ et les autres affectations de 19 410 \$;

*Il est*

*Proposé par Richard Burcombe*

*Appuyé par Louise Morin*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

*Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote*

QUE le Conseil adopte le budget suivant pour l'exercice fiscal 2020 :

## **REVENUS ET DÉPENSES**

### **Revenus prévus**

Taxes foncières générales .....	11 045 090 \$
Taxe d'eau (maisons) .....	357 000 \$
Taxe d'eau (compteurs) .....	110 000 \$
Taxe d'égout (maisons) .....	486 000 \$
Taxe d'égout (compteurs) .....	182 000 \$
Taxe de vidange (fosses septiques) .....	86 000 \$
Taxe de vidange .....	384 890 \$
Taxe de compostage .....	274 000 \$
Taxe de recyclage .....	118 300 \$
Centre d'urgence 911 .....	37 000 \$
Compensations tenant lieu des taxes .....	39 000 \$
Services rendus (autres municipalités) .....	241 190 \$
Autres revenus .....	480 390 \$
Licences et permis .....	62 000 \$
Imposition des droits .....	800 000 \$
Transferts conditionnels .....	596 520 \$
<b>TOTAL .....</b>	<b>15 299 380 \$</b>

### **Dépenses prévues**

Administration générale .....	1 707 960 \$
Sécurité publique .....	2 942 680 \$
Transport routier .....	3 295 380 \$
Hygiène du milieu .....	2 651 380 \$
Aménagement, urbanisme et développement .....	915 260 \$
Santé et bien-être .....	178 330 \$
Loisirs et culture .....	1 791 230 \$
Service de la dette .....	1 169 520 \$
Dépenses d'investissement .....	778 230 \$
Excédent affecté .....	(25 000) \$
Autres affectations .....	(150 000) \$
Réserves financières et fonds réservés .....	44 410 \$
<b>TOTAL .....</b>	<b>15 299 380 \$</b>

QUE le Conseil demande au greffier de voir à la publication du document explicatif du budget 2020.

ADOPTÉ

**2019-12-372 3. Programme triennal d'immobilisations**

ATTENDU QUE la Directrice des Finances et de la Trésorerie a présenté le programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2020, 2021, 2022;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance du programme des dépenses en immobilisations de la Ville pour les années 2020, 2021 et 2022 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend lui donner;

*Il est*

*Proposé par Richard Burcombe*

*Appuyé par Lucy Gagnon*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

*Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote*

QUE le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations de la Ville prévoyant des dépenses de 10 941 000 \$ pour l'année 2020, 3 911 000 \$ pour l'année 2021 et 3 535 000 \$ pour l'année 2022;

QUE le Conseil demande au greffier de voir à la publication du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022.

ADOPTÉ

**4. LÉGISLATION**

**4.1 RÈGLEMENTS**

**2019-12-373 4.1.1 Règlement 2020-01 (Taxes foncières 2020) – Adoption**

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du Conseil du 2 décembre 2019, étaient donnés l'avis de motion et la présentation du Règlement 2020-01 (Règlement imposant des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2020);

ATTENDU QU' une copie dudit règlement était remise aux membres du Conseil dans les délais requis par la Loi et que ceux ici présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que copies dudit règlement soient mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

*Il est*

*Proposé par Richard Burcombe*

*Appuyé par Lee Patterson*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

*Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote*

QUE le Conseil adopte le Règlement 2020-01 (Règlement imposant des taxes foncières générales et spéciales pour l'année 2020).

*ADOPTÉ*

2019-12-374

#### **4.1.2 Règlement 2020-02 (Tarification 2020) – Adoption**

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du Conseil du 2 décembre 2019, étaient donnés l'avis de motion et la présentation du Règlement 2020-02 (Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens et services pour l'année 2020);

ATTENDU QU' une copie dudit règlement était remise aux membres du Conseil dans les délais requis par la Loi et que ceux ici présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que copies dudit règlement soient mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

*Il est*

*Proposé par Richard Burcombe*

*Appuyé par Ron Myles*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*

*Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote*

QUE le Conseil adopte le Règlement 2020-02 (Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens et services pour l'année 2020).

*ADOPTÉ*

### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Six (5) personnes se prévalent de la présentation de la Directrice des Finances et de la Trésorerie, madame Caroline Cusson et de la période de questions et font des interventions sur les sujets budgétaires suivants:

- La différence entre le pourcentage de la hausse de taxes de propriété pour les lots desservis et non desservis;
- Les revenus annuelles pour la Ville pour les subdivisions (10% de la valeur du lot subdivisé);
- Le financement pour la reconstruction du barrage Blackwood;
- Disponibilité de stationnement à Knowlton dans le cadre de la création de la place publique;
- Pourcentage du financement des projets d'infrastructure qui vient des taxes générales ;
- Pour le programme triennal d'immobilisations, si la Ville se réserve un fonds de prévoyance;
- La disponibilité de l'eau dans le cadre des projets immobiliers en cours;
- Le projet de la rue Montagne.

2019-12-375

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

*Il est*

*Proposé par Lucy Gagnon*

*Appuyé par David Taveroff*

*Et unanimement résolu par voix exprimées ( 5 pour, 0 contre)*

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.  
Il est 20h05

*ADOPTÉ*

---

Richard Burcombe  
Maire

Me Owen Falquero, B.A, LL.B., J.D.  
Greffier